

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances pourrait-il nous dire ce qui constitue précisément l'essentiel de la Commission des prix et des revenus, combien de membres elle comprend et, brièvement, quelles sont leurs fonctions, car le contentement qu'il a manifesté à l'endroit de la récente hausse des prix n'est pas très rassurant?

**L'hon. M. Turner:** Je nie toute allégation de contentement. Le gouvernement actuel agira en temps utile.

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. Hees:** Voilà une déclaration fracassante.

**Une voix:** Très rassurante.

**L'hon. M. Turner:** Le gouvernement estime que la situation actuelle des prix ne justifie pas une réglementation de ceux-ci ainsi que des salaires et, s'il arrivait que les prix accusent des hausses beaucoup plus marquées et d'un genre qu'il est possible de prévenir par une réglementation, il va sans dire qu'alors nous aurions recours à une telle mesure. A mon avis, la situation actuelle ne le justifie pas. J'estime que la courbe du coût de la vie au Canada se compare favorablement avec celle de tout autre pays.

**L'hon. M. Stanfield:** Qui est la cheville ouvrière de la Commission?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'ai signalé il y a un instant qu'il faudrait donner la parole à l'interpellateur du parti qui se trouve à mon extrême gauche et je donne donc la parole au député de Richmond.

\* \* \*

#### L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LE RECOUVREMENT DU TROP-PERÇU—ON DEMANDE AU  
MINISTRE D'ACCORDER UN DÉLAI

[Français]

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur le président, si vous le permettez, je poserai ma question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Plusieurs bénéficiaires qui ont touché des prestations d'assurance-chômage cet hiver recevront ces jours-ci, ou ont reçu le mois dernier, des lettres les avisant qu'ils auraient touché trop d'argent. Le bureau leur envoie une lettre pour leur demander un remboursement immédiat. Ces gens-là ont utilisé cet argent pour vivre au cours de l'hiver, et ne peuvent rembourser. Le ministre se propose-t-il de prendre les dispositions nécessaires afin de retarder le remboursement jusqu'à ce que les personnes visées recommencent à travailler?

[Traduction]

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Oui, monsieur l'Orateur. Pour ce qui est des personnes qui reçoivent des paiements en trop, lorsque la Commission d'assurance-chômage finit par connaître la vérité au sujet de leur déclaration de revenu, elle met tout en œuvre pour s'assurer du remboursement de ces sommes aussitôt que ces personnes reprennent le travail.

[Français]

**M. Beaudoin:** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

[M. l'Orateur.]

Le ministre veut-il dire par là qu'il attendra ou qu'il prendra les dispositions nécessaires pour que les personnes en cause recommencent à travailler avant de rembourser?

**L'hon. M. Mackasey:** Autant que possible.

#### LA VALIDITÉ ACTUARIELLE DU RÉGIME

[Traduction]

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ma question est sûrement connexe puisqu'elle concerne la Commission d'assurance-chômage. Au cours du débat qui a porté sur cet organisme, le ministre répétait sans relâche à la Chambre que la valeur actuarielle du programme était bonne et il y a même engagé sa réputation. Après avoir pris connaissance des chiffres, notamment ceux de la semaine dernière, j'aimerais que le ministre nous dise si la valeur actuarielle du programme est toujours bonne.

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je vais de nouveau l'expliquer et je n'hésite pas à mettre ma réputation en cause.

**Des voix:** Oui ou non?

**L'hon. M. Mackasey:** L'écart entre la somme des prestations versées aux personnes qui sont malheureusement sans travail et le total des cotisations versées par les employeurs et les travailleurs provient de deux sources. Je serai bref, monsieur l'Orateur. Il provient des cotisations hebdomadaires versées par les employeurs et les salariés et le reste, du Fonds du revenu consolidé. Donc, pour la première fois, le régime est sain au point de vue actuariel et, contrairement à ce qui s'est passé en 1961, il ne sera pas nécessaire d'y apporter du sang neuf.

**M. Alexander:** Monsieur l'Orateur, puisque le ministre a laissé entendre aux gens que le gouvernement ne se souciait guère des coûts du régime et se préoccupait uniquement de la distribution des chèques aux chômeurs, nous dira-t-il maintenant qu'il regrette d'avoir fait une déclaration aussi idiote?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

\* \* \*

#### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'EXPULSION DES ASIATIQUES DE L'OUGANDA—ON  
DEMANDE QUE LE PROBLÈME SOIT SOUMIS AUX  
NATIONS UNIES

[Français]

**M. Georges-C. Lachance (Lafontaine):** Monsieur le président, participer à cette période des questions constitue un excellent exercice pour les prochains Jeux olympiques.

Je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures au sujet du problème des réfugiés de l'Ouganda. Pourrait-il dire s'il a l'intention de porter le problème à l'attention des Nations Unies, étant donné que je considère qu'il s'agit d'une question qui ne touche pas seulement les pays membres du Commonwealth?